



COMMUNIQUÉ

18-04-2024

Permanence des impôts : une équipe de bénévoles disponible

La Ville de Besançon, en partenariat avec le CCAS et le Centre des Finances Publiques, met à disposition une équipe de bénévoles afin de remplir les déclarations « papier » de revenus aux impôts.

Ce service d'aide est mis en place à la Maison des Seniors située 8 Rue Pasteur à Besançon, du lundi 6 mai au mercredi 22 mai de 9 h à 12 h 30, puis de 14 h à 17 h 30. Il n'y aura pas de permanences les mercredi 8 et jeudi 9 mai ainsi que le lundi 20 mai.

Documents à fournir :

- Le formulaire de déclaration 2024 ;
- L'avis d'imposition ou de non-imposition 2023 ;
- Mots de passe de messagerie personnelle et identifiants impôts.

Contacts

Élise AEBISCHER - Adjointe à la maire déléguée à la relation aux usagers

Franck DESGEORGES – Directeur des Relations usagers

Contacts presse

Auriane CALVÉS

Cécile PRUDHOMME

06 33 67 25 23

06 84 37 60 09

auriane.calves@besancon.fr

cecile.prudhomme@besancon.fr